

Présentation de l'audit régional sur les actes de chirurgie hors BO

Journée des hygiénistes des Pays de
la Loire

27/06/2023

Nathalie Bodet - Cécile Ferriot

Méthodologie

Audit
régional

Objectifs :

- État des lieux de la gestion du risque infectieux lors de ces actes
- Identifier les actes concernés
- Identifier des pistes d'amélioration

Auditeurs :

- EOH,
- Professionnels du secteur,
- Encadrement
- Référents en hygiène

6 juillet
1^{er} décembre

Recueil des données

Pendant ou hors activité

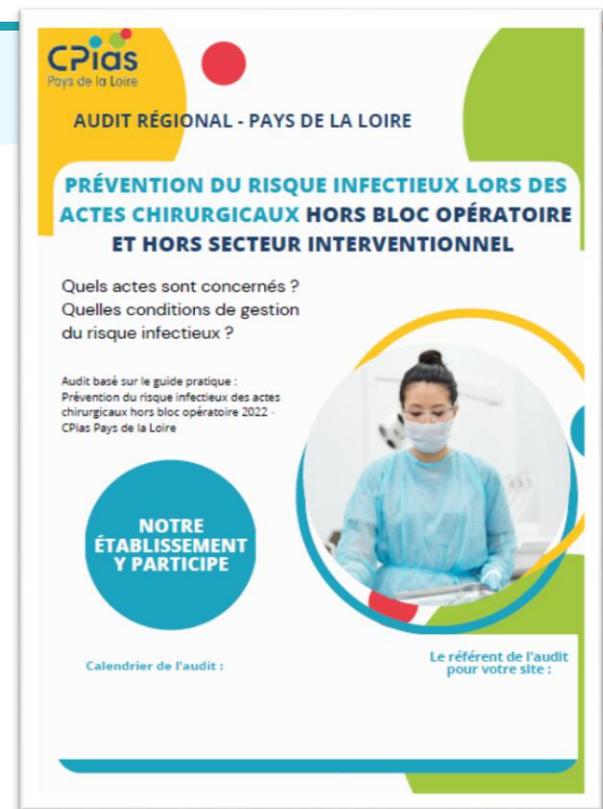
- « **Architecture, organisation et équipements de la salle** » : actes réalisés, planification des gestes, aspects architecturaux, équipements nécessaires,
- « **Entretien des locaux, de la robinetterie et des matériels** » : entretien des locaux, des équipements, des dispositifs médicaux réutilisables et élimination des déchets,
- « **Professionnels** » : pratiques des professionnels (tenue, hygiène des mains, posture) et leur formation,
- « **Circuit patient** » : accueil du patient et informations transmises avant l'intervention et à sa sortie.

1 grille = 1 formulaire en ligne ou
Grille PDF : envoyer le scan au CPias

Sans inscription auprès du CPias

À partir du 6 juillet :

Page internet dédiée
Guide méthodologique
Vidéo explicative en ligne
Temps d'échange estivaux



CPias
Pays de la Loire

AUDIT RÉGIONAL - PAYS DE LA LOIRE

PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX LORS DES ACTES CHIRURGICAUX HORS BLOC OPÉRATOIRE ET HORS SECTEUR INTERVENTIONNEL

Quels actes sont concernés ?
Quelles conditions de gestion du risque infectieux ?

Audit basé sur le guide pratique :
Prévention du risque infectieux des actes chirurgicaux hors bloc opératoire 2022 - CPias Pays de la Loire

NOTRE ÉTABLISSEMENT Y PARTICIPE

Calendrier de l'audit :

Le référent de l'audit pour votre site :